

**2011 – 16-FR**



## **Autorisation de publication du mémoire**

La clause suivante devrait être incluse dans tous les mémoires :

*« Il est prévu de publier sur le site de CertiLingua les mémoires constituant des exemples particulièrement réussis et éclairants. Les mémoires seront accessibles pour des recherches scientifiques et pour le réseau CertiLingua, dans une forme anonymée. Cependant, l'autorisation de l'auteur est nécessaire.*

- Je suis d'accord pour que l'on publie mon mémoire de manière anonyme*
- Je refuse que l'on publie mon mémoire, même de manière anonyme. »*